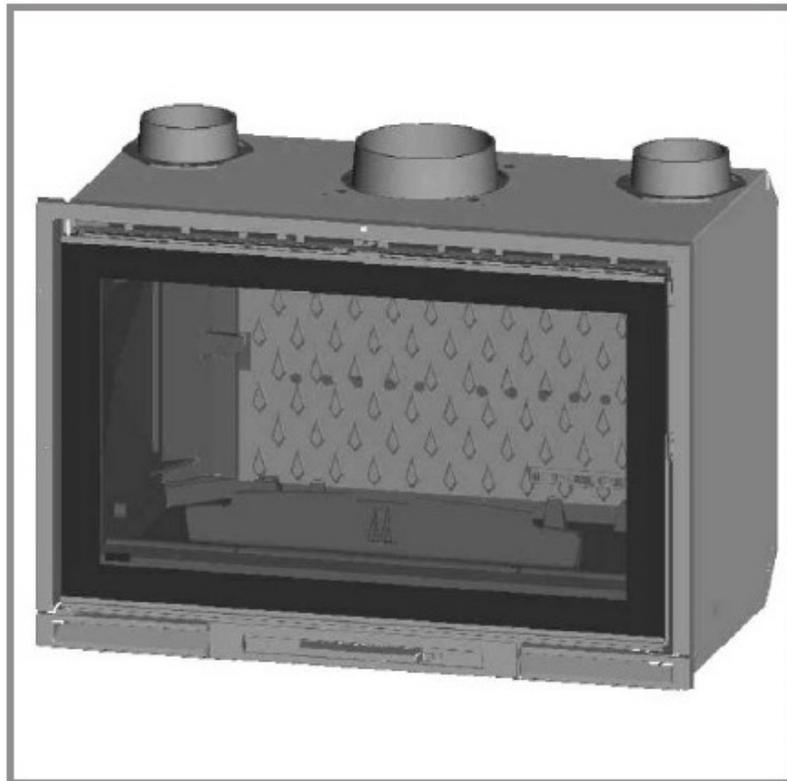

Ubinas

Insert de cheminée

DIN EN 13229 / 2005-10

Puissance : 13.8 kW

Réf. 634 13 44



Présentation du matériel

Instruction pour l'installateur

Instruction pour l'utilisateur

Pièces détachées

Certificat de garantie

Document n°1316-2 ~ 19/03/2014



Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure.

FRANCO BELGE ♦♦

"La chaleur en toute confiance"

127^{ième} RIF,15
BE 5660 MARIEMBOURG

Matériel sujet à modifications sans préavis.
Document non contractuel.

FRANCO BELGE vous félicite de votre choix.
FRANCO BELGE garantie la qualité de ses appareils
et s’engage à satisfaire les besoins de ses clients.
Fort de son savoir-faire de plus de 80 ans,
FRANCO BELGE utilise les technologies les plus avancées dans la conception
et la fabrication de l’ensemble de sa gamme d’appareils de chauffage.
Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

SOMMAIRE

Présentation du matériel	p. 3
Caractéristiques générales	p. 3
Matériel en option	p. 3
Descriptif de l’appareil	p. 3
Principe de fonctionnement	p. 4
Instructions pour l’installateur	p. 5
Avertissement pour l’usager	p. 5
Le local d’implantation	p. 5
Le conduit de fumée	p. 5
Raccordement au conduit de fumée	p. 6
Cheminée construite autour du foyer	p. 7
Préconisation d’installation et d’isolation	p. 7
Réglementations d’installation	p. 8
Préparation de l’insert	p. 9
Raccordements électriques	p. 9
Mise en place	p. 9
Bouches d’air chaud	p. 10
Contrôles avant mise en service	p. 10
Chicane de fumée	p. 10
Démontage et remontage de la chicane de fumée	p. 10
Accès aux ventilateurs	p. 11
Pression de fermeture de la porte	p. 11
Entretien de la cheminée et ramonage	p. 11
Instructions pour l’utilisateur	p. 12
Combustible	p. 12
Allumage	p. 12
Ventilation de l’insert	p. 13
Conduite de la combustion	p. 13
Décrassage	p. 13
Nettoyage du Foyer	p. 13
Entretien de la cheminée	p. 13
Consignes de sécurité	p. 13
Causes de mauvais fonctionnement	p. 14
Pièces détachées	p. 15

**Cet appareil est conçu
pour brûler le bois en toute sécurité**

ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.

**Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation
ainsi que pour les besoins de maintenance régulière.**

1. Présentation du matériel

1.1. Caractéristiques générales

Référence	634 13 44
Puissance calorifique nominale . . . kW	13,8
Dimensions du foyer :	
- largeur mm	650
- profondeur mm	260
- hauteur mm	340
Dimension des bûches	
- Longueur maxi cm	70
Capacité du cendrier litres	2
Poids kg	146
Volume de chauffe corrigé m ³	535
Dépression du foyer à puissance nominale Pa	12
Dépression du foyer à puissance minimale Pa	6
Débit massique des fumées g/s	13,8
Température des fumées °C	381
Rendement %	70,5
Co (13% O ₂) %	0,16
Ventilateur	
- tension nominale (~ 50 Hz) V	230
- puissance nominale W	24

1.2. Matériel en option

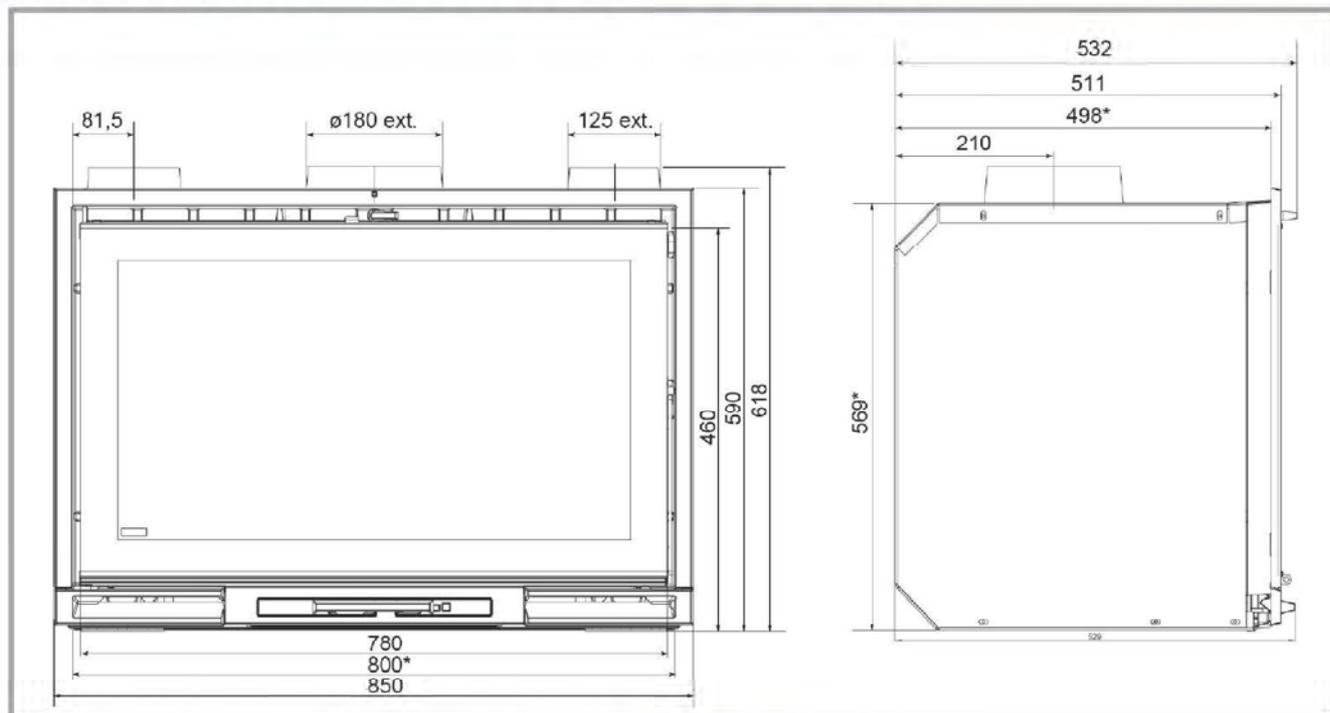
- Kit variateur de vitesse pour ventilation.

1.3. Descriptif de l'appareil

Insert de cheminée, conforme à la norme NBN EN 13229 : 2005/10.

- Appareil de chauffage à fonctionnement continu.
- Récupérateur d'air chaud constitué d'une enveloppe en acier protégé formant l'échangeur.
- Accélérateur de convection composé de 2 ventilateurs à démarrage automatique.
- Porte de chargement à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique résistant à 750°C, permet une vision panoramique du foyer, joue aussi le rôle de pare-étincelles.
- Réglage d'allure par volet d'air situé sur la porte de cendrier.
- Clapet de tirage commandé en façade.

Nota : les performances indiquées ci-dessus résultent d'essais effectués suivant la norme EN 13229, avec des bûches de 35 cm de longueur, une masse de bois de 4,35 kg et une dépression de 12 Pa.



* Partie à insérer

Figure 1 - Dimensions en mm

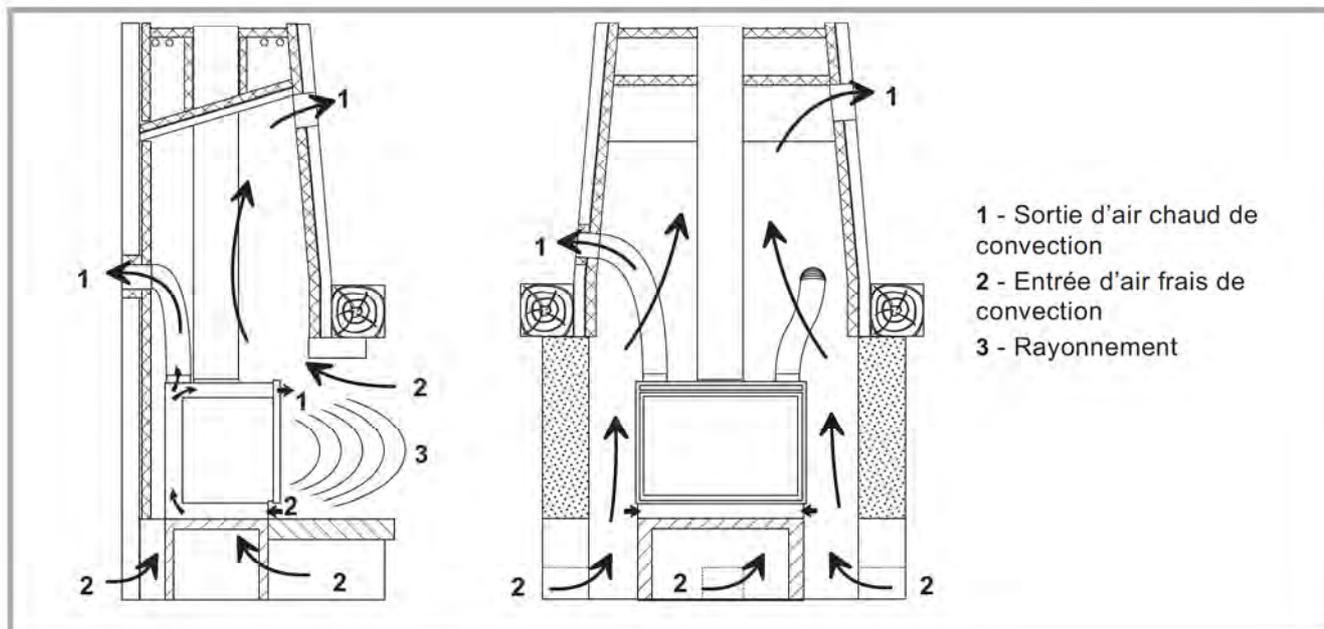


Figure 2 - Principe de diffusion de la chaleur

1.4. Principe de fonctionnement

L'insert est un appareil conçu pour être encastré dans une cheminée existante, il peut également constituer le foyer d'une cheminée à construire. Il est destiné à recevoir le feu.

La diffusion de la chaleur s'effectue à la fois par rayonnement au travers de la vitre et par convection autour du foyer.

- **L'air de convection** (air extérieur ou air ambiant), prélevé à la partie basse de l'appareil et provenant des bouches d'entrée d'air réparties tout autour de l'appareil, circule autour du foyer où il est chauffé par le rayonnement des parois du foyer et de l'avaloir.

L'air chaud s'élevant naturellement est restitué, soit dans la pièce au travers de la grille de diffusion de la hotte ou au travers du diffuseur en façade de l'appareil, soit dans des pièces voisines par l'intermédiaire de gaines branchées sur les buses au dessus de l'échangeur de l'appareil.

- **Combustion longue durée** : L'appareil avec une charge de 12 kg de bois sec au ralenti et un dépression de 6 Pa, fonctionnent dans ces conditions 8 heures (faites au préalable une mise en régime en allure réduite avant de lancer une combustion longue durée).

La diffusion de l'air chaud de convection est accélérée par le démarrage des ventilateurs lorsque la température de

l'air chaud atteint 50°C. L'arrêt des ventilateurs intervient quand l'appareil refroidit.

- **Son fonctionnement normal** implique que la porte vitrée soit fermée.

Le réglage d'allure de combustion s'effectue à l'aide du volet d'air primaire situé sur la porte de cendrier en bas de la façade et du clapet d'air situé sur la partie supérieure de la porte.

Un apport judicieux d'air secondaire, par la plaque d'âtre, complète la combustion des matières volatiles et permet de maintenir la vitre propre.

Le clapet limiteur de tirage permet d'équilibrer l'allure de combustion.

NE JAMAIS RACCORDER DE KIT DE DISTRIBUTION D'AIR DIRECTEMENT SUR L'APPAREIL.

2. Instructions pour l'installateur

2.1. Avertissement pour l'utilisateur

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

La chaleur dégagée par un Insert est nettement supérieure à celle d'une cheminée ouverte.

Un Insert mal installé peut être à l'origine de graves incidents (incendie de cheminée, détérioration de la poutre décorative, inflammation de matériaux d'isolation à base de plastique de la hotte et des cloisons, etc...).

L'isolation de l'appareil et du conduit d'évacuation des gaz doit être renforcée et réalisée suivant les règles de l'art afin d'assurer la sécurité du fonctionnement de l'appareil. Se référer aux réglementations locales en vigueur.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation.

Celle-ci devra, en tout état de cause, respecter les règles techniques prescrites par la norme NF P 51-203 (DTU 24.2.2) et la notice obligatoirement jointe à l'appareil.

Le non-respect des instructions de montage entraîne la responsabilité de celui qui l'effectue.

La responsabilité du Constructeur est limitée à la fourniture du matériel.

2.2. Le local d'implantation

Ventilation : Pour permettre le bon fonctionnement en **tirage naturel**, vérifier que l'air nécessaire à la combustion du bois peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil ; dans les habitations équipées d'une **VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée)**, celle-ci aspire et renouvelle l'air ambiant ; dans ce cas l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une **prise d'air extérieure** complémentaire **non obturable, propre à la cheminée** et d'une section au moins égale à 50 cm².

Emplacement de la cheminée : Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale. La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication ou, dans le cas de pièces attenantes ou à l'étage, par des diffuseurs réglables communicants avec la hotte. Ces pièces doivent être en dépression ou équipées de grilles d'aérations **non réglables**, placées de façon à ne pas être obstruées pour favoriser la circulation de l'air chaud.

Plancher : S'assurer que le plancher est capable de supporter la charge totale constituée par le foyer, son habillage et la hotte ; dans le cas contraire, le renforcer par une chape en béton pour répartir cette charge. Dans tous les cas, il est préférable de surélever le foyer pour éloigner le plancher du rayonnement très important du foyer et permettre le passage de l'air frais de convection sous le foyer.

Mur d'adossement et plafond : S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique) ; dans le cas contraire, déposer ces matériaux sur toute l'emprise de la cheminée et les remplacer par un matériau incombustible ou élever une nouvelle cloison en béton cellulaire avec vide d'air entre

les deux cloisons. En tout état de cause, la température superficielle de l'autre côté des parois (mur d'adossement, plafond, plancher) ne doit pas excéder 50°C en parties accessibles.

2.3. Le conduit de fumée

Conduit existant : Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (voir page 3).

- Le conduit doit être **compatible** avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.

- Le conduit doit être **propre** ; effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissron" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.

- Le conduit doit avoir une **isolation thermique suffisante** : un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.

- Le conduit doit être étanche à l'eau.

- Le conduit d'évacuation doit être de section normale et constante sur toute sa hauteur afin de favoriser le tirage thermique.

- Cette section doit être équivalente au diamètre de raccordement de l'appareil. Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.

- Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

- Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faite de la maison ou de toute construction à moins de 8 m (fig. 3).

- Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m (fig. 3).

- Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.

- Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un anti-refouleur ou rehausser la cheminée.

Si la dépression de la cheminée est bien au delà des valeurs recommandées, il faut installer un modérateur de tirage, sur le conduit de raccordement, il doit être **visible et accessible**.

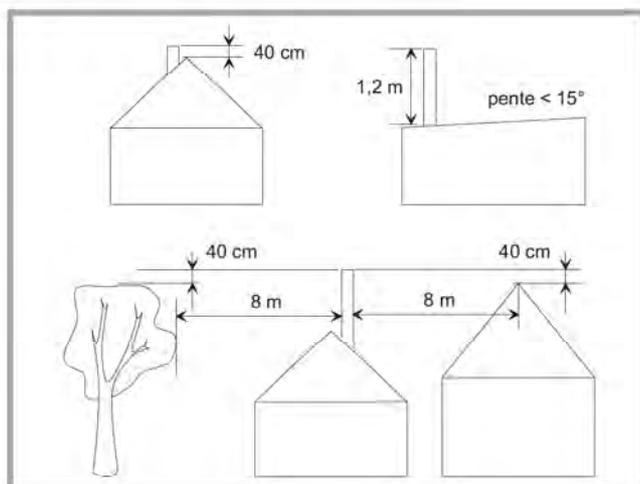


Figure 3 - Hauteur de la souche du conduit de fumée

Cheminée à construire/conduit inexistant : Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.
- Il doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère...).
- Il doit permettre un ramonage mécanique.

2.4. Raccordement au conduit de fumée

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

- L'appareil sera raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion du bois (exemple : **inox, tôle émaillée...**).
- Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil. Si c'est le cas, la réduction doit être de diamètre immédiatement inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.
- Le raccordement peut se faire, soit sur un conduit débouchant sous le plafond, soit, avec un coude, sur un

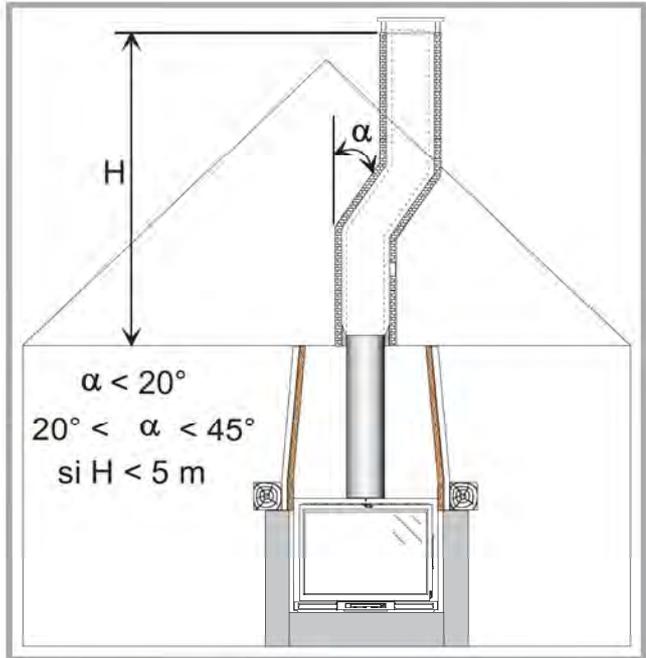


Figure 4 - Dévoisement du conduit de fumée

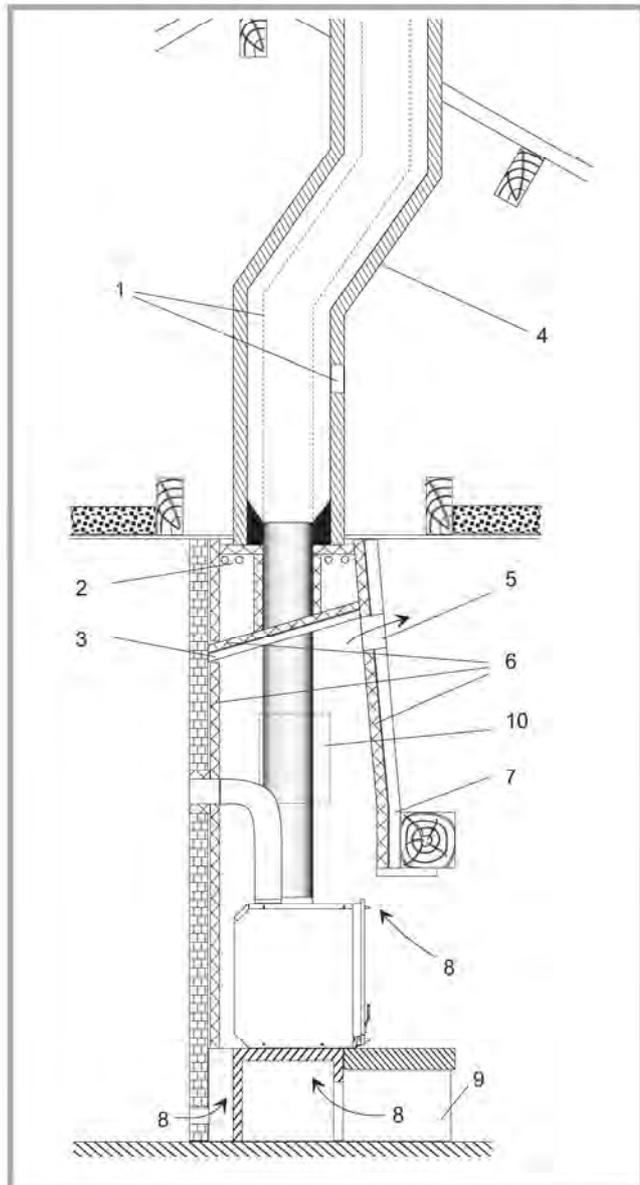


Figure 5 - Cheminée construite autour du Foyer

conduit partant du sol.

- L'emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit d'évacuation se fera de manière étanche ; pour les habitations équipées d'une **Ventilation Mécanique Contrôlée**, l'étanchéité doit empêcher l'extracteur d'aspirer les fumées hors du conduit.

- Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et ramonables. Prévoir une **trappe de visite** (500 x 350 mm) dans la hotte pour permettre un accès au conduit de raccordement.

- 1 - Tubage éventuel avec évent lorsque le conduit existant n'est pas compatible.
- 2 - Trous de décompression pour ventiler l'espace entre le déflecteur et le plafond.
- 3 - Déflecteur pour guider l'air de convection.
- 4 - Conduit de fumées en boisseaux ou en conduit métallique isolé.
- 5 - Grille de diffusion d'air chaud.
- 6 - Isolation.
- 7 - Hotte.
- 8 - Entrée d'air de convection.

Circuit de convection :

Veiller à ce que l'air de convection puisse entrer librement sous l'appareil sur toute la périphérie, circuler autour du foyer (sur les côtés et à l'arrière) et s'évacuer par les bouches de diffusion de la hotte. Une bonne circulation de l'air de convection permet un échange de chaleur optimum avec les parois en fonte du foyer sans surchauffe locale et une bonne ventilation de la hotte.

9 - Socle (ou bûcher) bien de niveau et ventilé sur sol stable et renforcé.

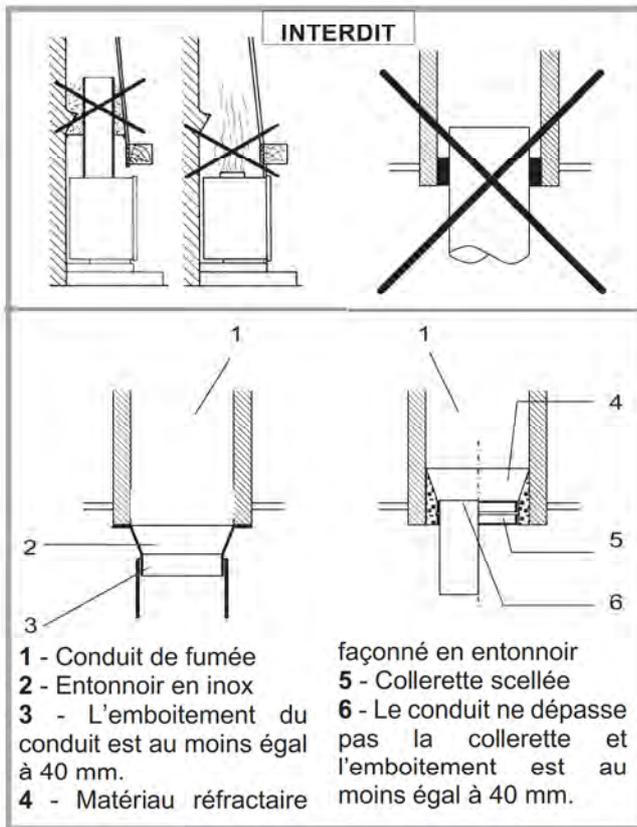


Figure 6 - Raccordement au conduit de fumée

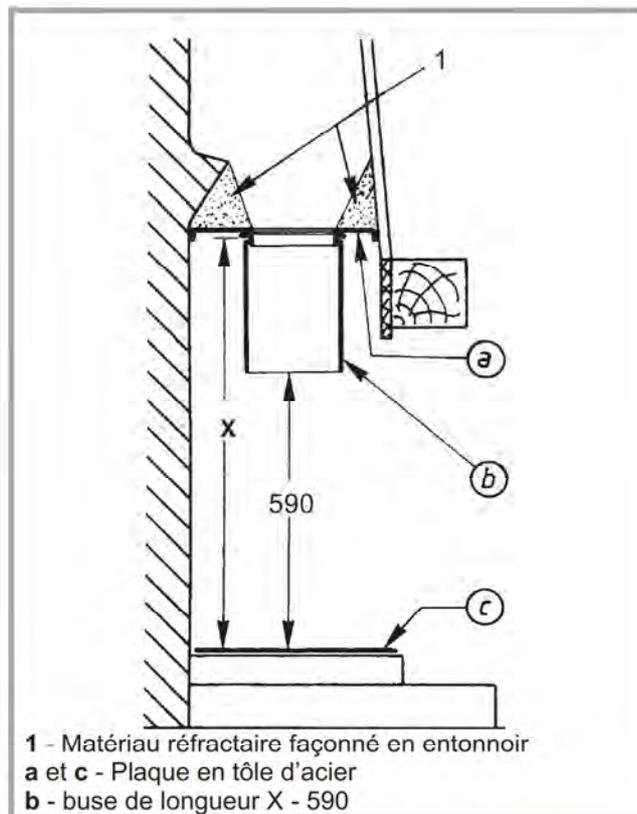


Figure 7 - Préparation du conduit de fumée

2.5. Cheminée construite autour du foyer

- Suivre les instructions de montage du fabricant de cheminée.
- Éviter de coincer l'appareil.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes mobiles, (clapet, porte...) pour éviter leur blocage par des éléments de mise en œuvre (plâtre, ciment...).

2.5.1. Préparation du raccordement au conduit de fumée (fig. 7)

Si la cheminée existante comporte un système d'obturation du tirage, celui-ci devra être retiré ou condamné en position ouverte.

a - Fermer la base de l'avaloir à l'aide d'une plaque en tôle que l'on aura percée à l'endroit convenable et sur laquelle sera fixée une colletette diamètre 180 mm.

b - Bloquer la buse (de longueur X - 590) sur la colletette ; en cas de dévoiement du conduit, utiliser un tuyau flexible.

c - Si le sol de l'âtre est rugueux, poser une plaque métallique pour faciliter la mise en place de l'insert dans la cheminée.

Prévoir un passage de câble ; il est impératif de brancher les ventilateurs sur le secteur (230 V).

2.6. Préconisation d'installation et d'isolation

Dans toutes les configurations d'installation la plaque d'âtre doit être en matériaux **incombustibles**. Si les parois de la cheminée sont en matériaux **combustibles**, l'installation doit être faite suivant la figure 8, page 8. Dans le cas de matériaux **incombustibles**, il est recommandé de laisser un espace d'air autour de l'appareil.

2.7. Réglementations d'installation

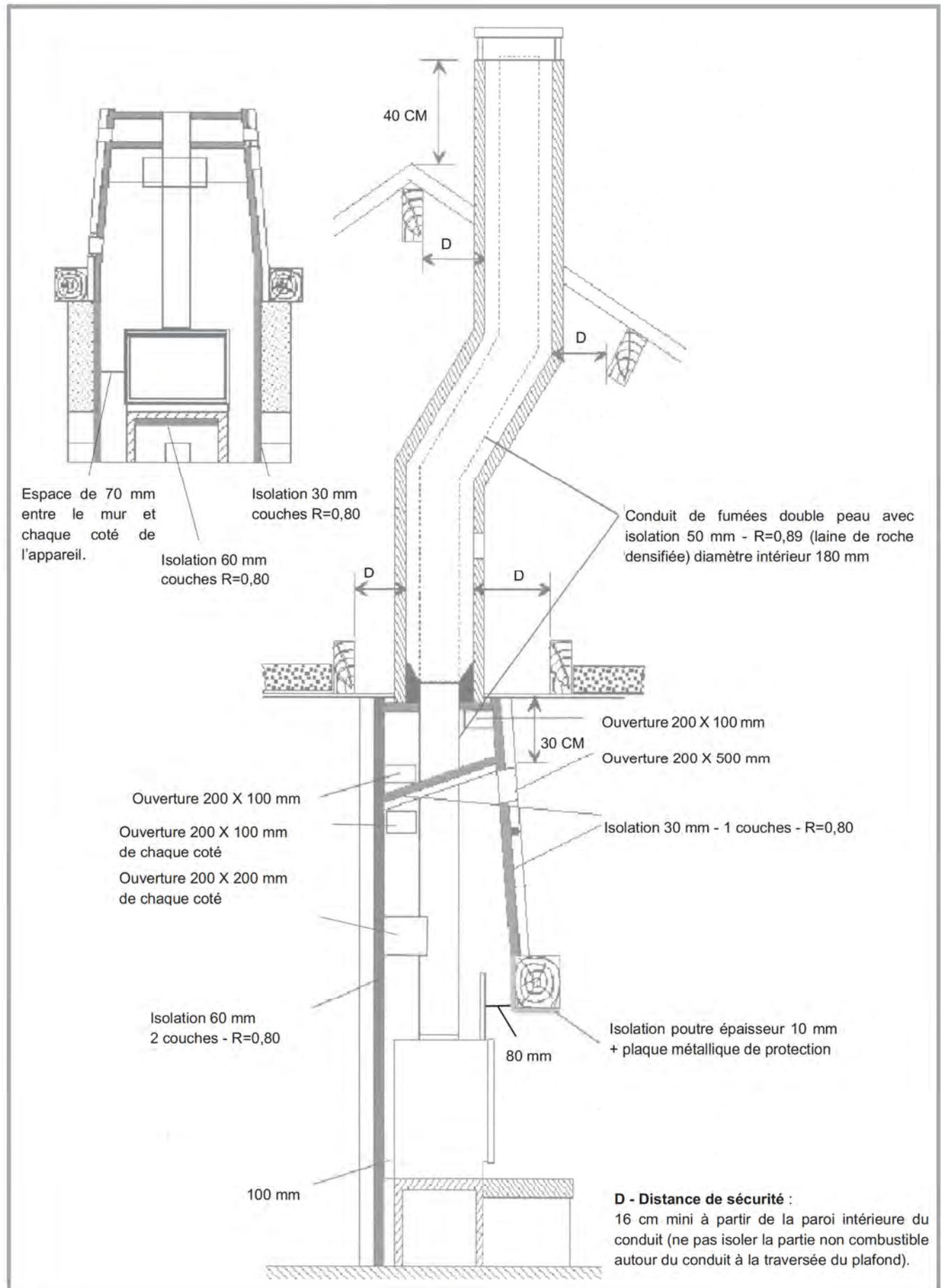


Figure 8 - Réglementations d'installation

2.8. Préparation de l'insert

Figure 9

Lorsque la hauteur de l'âtre est inférieure à 621 mm :

- Ouvrir la porte vitrée.
- Démontez la clé de manoeuvre et le clapet de tirage (2 boulons).
- Enlever la buse d'évacuation (2 vis).

2.9. Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc...) auront été réalisées.

L'appareil est conforme à la directive basse tension 73/23/CEE et la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE.

Brancher le câble d'alimentation des ventilateurs sur un socle mural (230 V ~ 50 Hz) comportant une liaison à la terre et protégé par un fusible de 1 A.

Remarque : En cas d'utilisation d'un variateur de vitesse (en option), brancher les ventilateurs sur le variateur (**N'utiliser que le variateur FRANCO BELGE réf. V634 10 37**).

Important : Le câble d'alimentation résiste à une température de 300°C. En cas de remplacement, utiliser un câble de même type.

2.10. Mise en place

Figure 11, page 9

- Glisser l'INSERT dans l'âtre de la cheminée en alignant la façade en fonte avec l'avant du manteau de la cheminée.

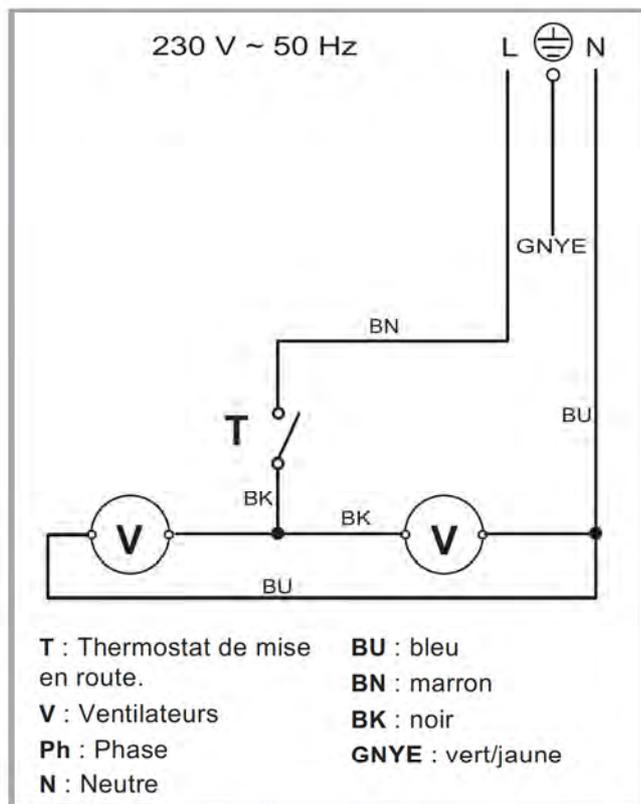


Figure 12 - Branchement ventilateurs

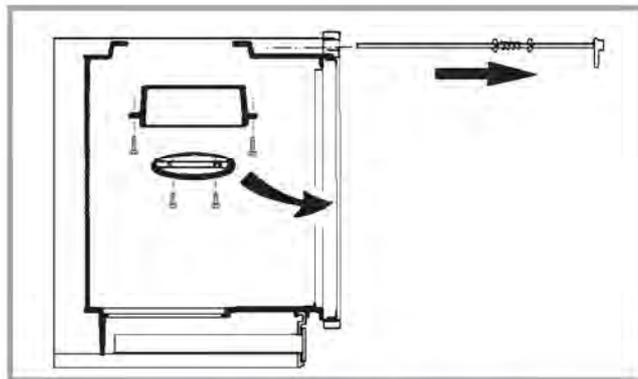


Figure 9 - Préparation de l'insert

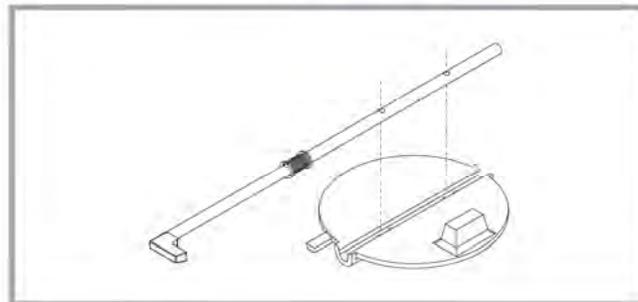


Figure 10 - Clé de manoeuvre et clapet

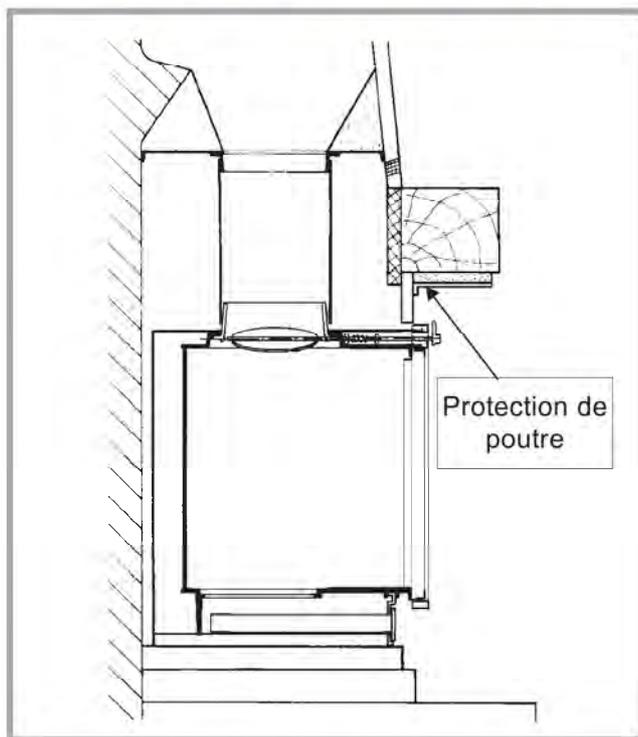


Figure 11 - Mise en place

- Reposer la buse d'évacuation en fonte en l'emboîtant dans le tuyau de fumée et remonter provisoirement la clé de manoeuvre, ce qui permet de maintenir la buse et d'effectuer aisément le serrage de celle-ci.
- Remonter la clé de manoeuvre et le clapet de tirage, la poignée de la clé doit être verticale lorsque le clapet est fermé (fig. 10).

Si la cheminée est munie d'une **poutre**, il convient de protéger celle-ci par le dessous en ajoutant un bandeau métallique (fig. 11), avec fibre isolante ou vide d'air entre la poutre et le bandeau.

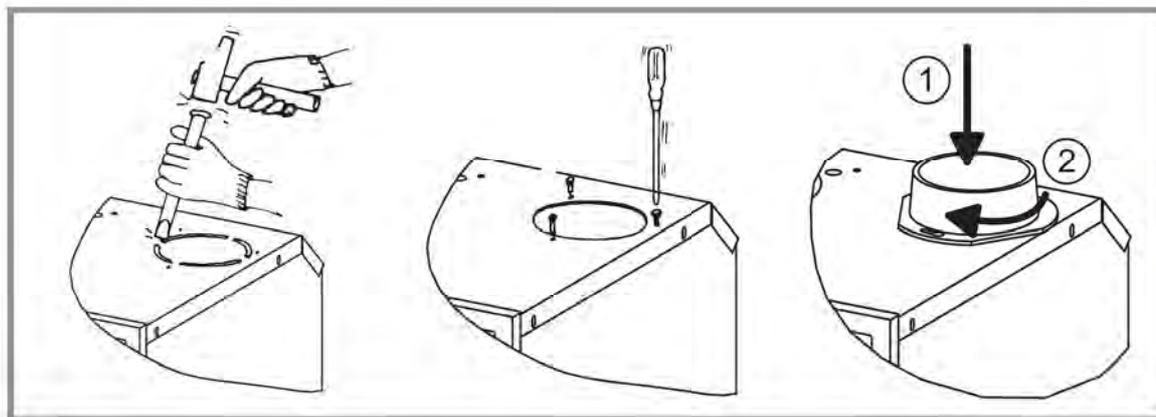


Figure 13 - Montage des buses d'air chaud

2.11. Bouches d'air chaud

Lorsque l'insert constitue le foyer d'une cheminée à construire, il est possible d'installer deux gaines pour diffuser l'air chaud dans des pièces voisines.

- Découper la(les) plaque(s) d'obturation (fig. 13).
- Serrer les vis TF 5 mm.
- Fixer la(les) buse(s) par simple rotation.
- Utiliser des gaines flexibles Ø 125 mm, Résistant à haute température, **calorifugées** de longueur égale ou inférieure à 6 m.
- Prévoir des bouches de diffusion réglables.

2.12. Contrôles avant mise en service

- Vérifier que la vitre n'est pas détériorée.
- Vérifier que les passages de fumée ne sont pas obstrués par les composants de l'emballage ou des pièces démontées.
- Vérifier que les joints d'étanchéité du circuit des fumées sont en bon état.
- Vérifier que la porte ferme bien.
- Vérifier que les pièces amovibles sont à leur place respective.

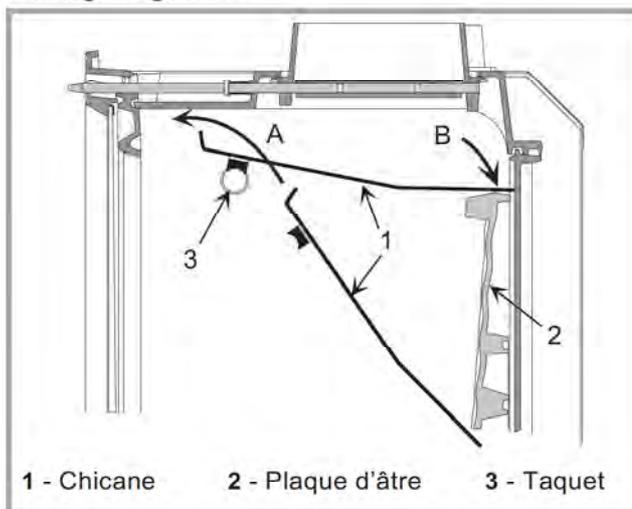
Nota : S'il s'agit d'une tresse en céramique, c'est un consommable et elle est donc amenée à être changée par l'utilisateur.

2.13. Chicane de fumée

La chicane, bloquée sur la grille de foyer au départ de l'usine, doit être mise en place à l'intérieur de la chambre de combustion.

2.14. Démontage et remontage de la chicane de fumée

Montage : figure 14

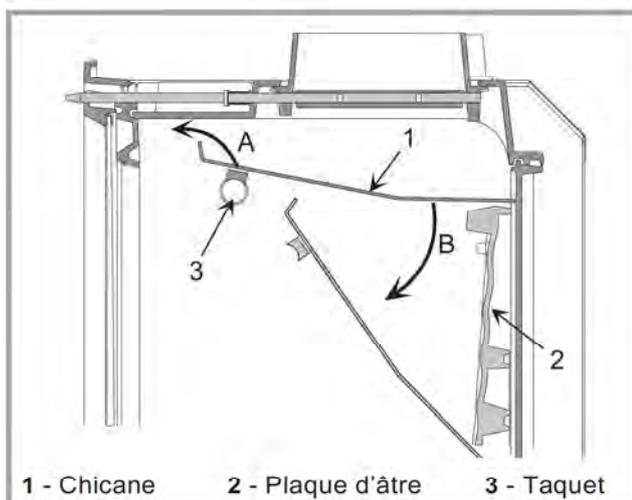


1 - Chicane 2 - Plaque d'âtre 3 - Taquet

Figure 14 - Montage de la chicane

- Glisser d'abord la partie (A) au-dessus des taquets (3) à l'avant puis poser la partie (B) sur le haut de la plaque d'âtre décorative (2).
- Reposer la partie (A) sur les taquets (3).

Démontage : figure 15



1 - Chicane 2 - Plaque d'âtre 3 - Taquet

Figure 15 - Démontage de la chicane

- Soulever l'avant de la chicane (A), l'avancer au dessus des taquets (3) pour retirer l'arrière (B) posé sur la plaque d'âtre décorative (2). Basculer la chicane dans le foyer comme indiqué figure 15.

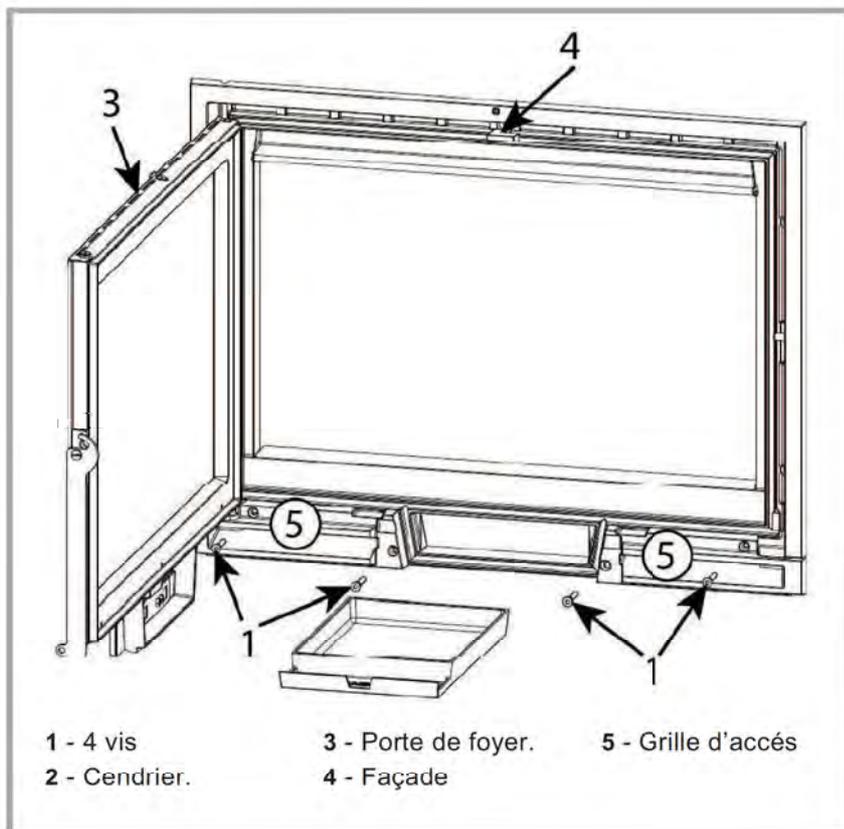


Figure 16 - Accès aux ventilateurs

2.15. Accès aux ventilateurs

Figure 16

Ouvrir la porte de foyer (3) et retirer le cendrier (2), enlever les 4 vis (1) et déposer les grilles droite et gauche (5). Pour les remonter, procédez dans l'ordre inverse.

2.16. Pression de fermeture de la porte

Figure 17

Le loquet de fermeture pivote sur une vis bloquée par une vis de pression.

- Desserrer la vis de pression (2).
 - Serrer ou desserrer la vis (1) en fonction de la pression souhaitée.
- Resserrer la vis de pression (2).

2.17. Entretien de la cheminée et ramonage

Très important : Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au

minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtre et trappes, et appeler les pompiers sans attendre.

**N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL.
(APPEL D'AIR)**

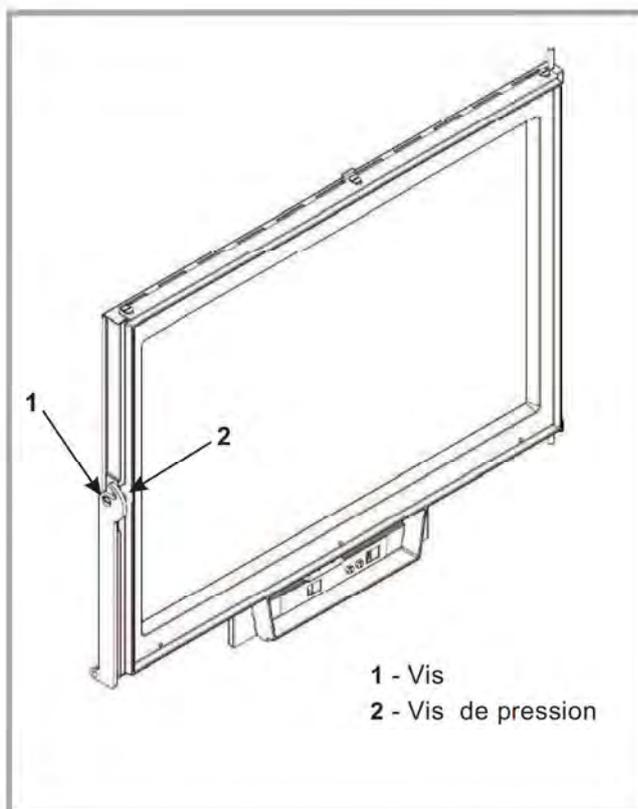


Figure 17 - Pression de fermeture de la porte

3. Instructions pour l'utilisateur

Le Fabricant décline toute responsabilité concernant les détériorations de pièces qui seraient causées par l'emploi d'un combustible non recommandé ou par toute modification de l'appareil ou de son installation.
N'utiliser que les pièces de rechange fournies par le fabricant.

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.

“Ne pas utiliser l'appareil par temps doux”.

Certaines conditions météorologiques (ex : brouillard et redoux) empêchent un tirage suffisant de la cheminée et peuvent être à l'origine d'asphyxie.

3.1. Combustible

CET APPAREIL N'EST PAS UN INCINÉRATEUR !

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé.
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises.
- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées.

Combustible recommandé

- Bois de chauffage : **Charme**

Combustible de remplacement

- Bois de chauffage : Chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).

Combustibles interdits

- **TOUT CHARBON ET COMBUSTIBLE LIQUIDE !**

- “Bois vert” ; du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit de fumée (suies, bistre, goudron...).

- “Bois récupéré” ; la combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, etc...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron...), nuit à l'environnement (pollution, odeur...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe.

Attention ! “Bois vert” et “bois récupéré” peuvent provoquer un feu de cheminée.

3.2. Allumage

- Ouvrir en grand le volet d'entrée d'air primaire (2).
- Ouvrir le clapet de tirage (3) puis ouvrir la porte vitrée (4).
- Placer sur la grille du papier sec froissé (type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et refermer la porte vitrée.
- Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement.
- Lorsque le bois est bien enflammé, fermer le clapet de tirage puis fermer partiellement le réglage d'air.

Remarque : Lors du premier allumage, l'appareil peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

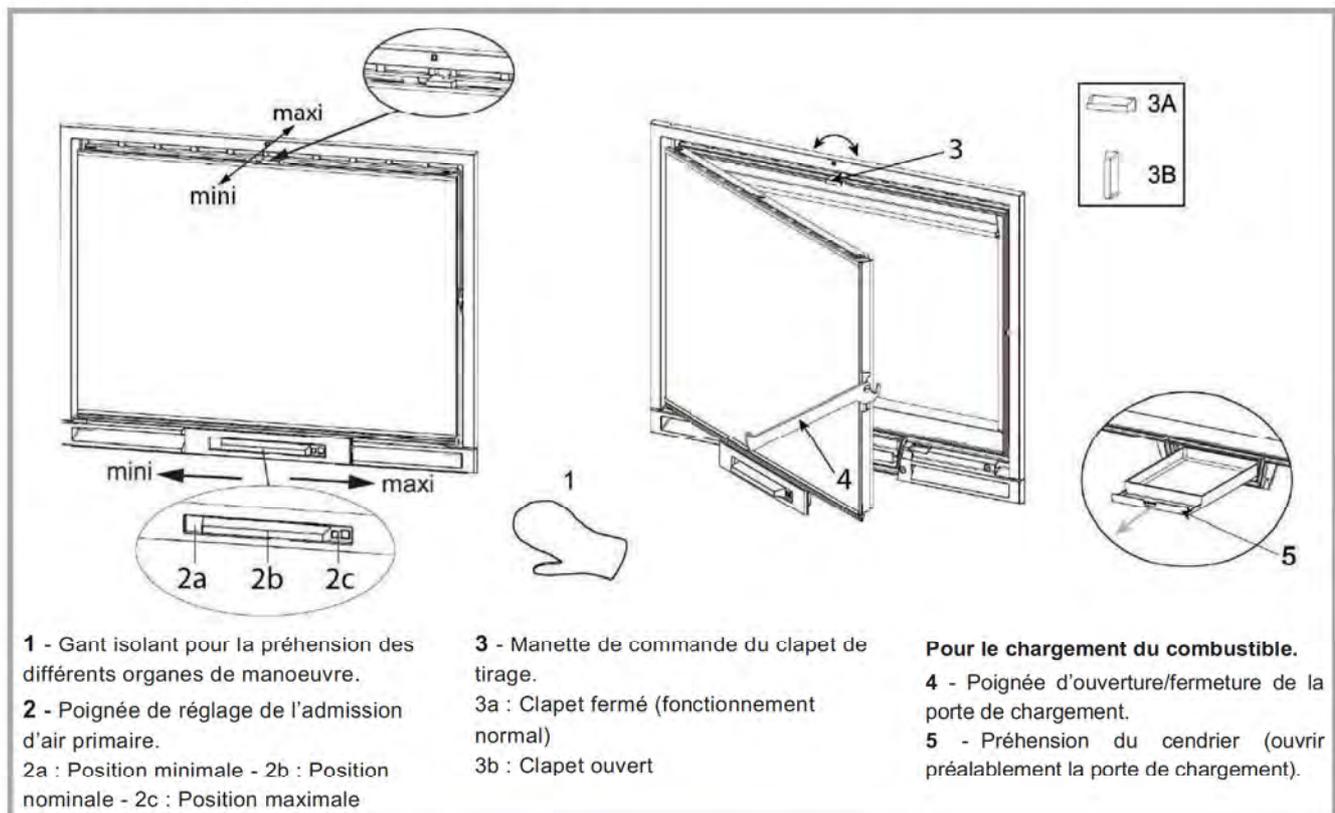


Figure 18 - Organes de manoeuvre

3.3. Ventilation de l'insert

L'insert est composé de 2 ventilateurs à démarrage automatique pour l'accélération de la convection.

La diffusion de l'air chaud de convection est accélérée **automatiquement** par le démarrage des ventilateurs lorsque la température de l'air chaud atteint **50 °C**. L'arrêt des ventilateurs intervient quand l'appareil refroidit.

3.4. Conduite de la combustion

L'utilisation d'un gant de protection est vivement recommandé pour manœuvrer les différentes poignées.

L'appareil doit fonctionner avec **la porte vitrée et le clapet de tirage convenablement fermés**. Le contrôle d'allure s'effectue par le volet de réglage d'air primaire situé sur la porte de cendrier (fig. 18, # 2) et par le clapet d'air secondaire situé sur la partie supérieure de la porte.

Allure nominale

- Air primaire : Position nominale.
- Air secondaire : Position maxi.

Pour le chargement du foyer, ouvrir préalablement le clapet de tirage puis ouvrir doucement la porte vitrée sans faire d'appel d'air brutal, ce qui évite les émanations de fumées dans la pièce.

Les bûches doivent être placées sur les braises.

- Pour une allure soutenue, veiller à ce qu'il y ait toujours au moins 2 bûches sur le brasier. L'allure du foyer est meilleure lorsqu'il y a plusieurs bûches et qu'elles ne sont pas trop grosses.
- Après chargement, refermer la porte vitrée et le clapet de tirage et mettre le clapet d'air primaire en position maxi pendant 2 à 3 mn, puis remettre le clapet d'air primaire en position nominale.

Allure réduite

- Air primaire : Position mini.
- Air secondaire : Position maxi.

Pour une allure réduite (par exemple la nuit), choisir des bûches plus grosses.

3.5. Décassage

- Secouer les braises à l'aide du tisonnier avant chaque chargement.
- Évacuer les cendres régulièrement. Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille, cela freinerait l'arrivée d'air primaire et le feu serait étouffé ; d'autre part, la grille ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.
- Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.

Pour cela :

- Retirer le tiroir-cendrier à l'aide d'un gant de protection.
- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

3.6. Nettoyage du Foyer

- L'appareil doit être nettoyé régulièrement ainsi que le conduit de raccordement et le conduit de fumées.
- Ouvrir la porte vitrée et nettoyer toutes les parois de la chambre de combustion, nettoyer la grille de foyer.

- Le nettoyage de la vitre sera réalisée lorsque l'appareil est froid avec un produit approprié du commerce, après nettoyage, rincer à l'eau claire. Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.
- La vitre en vitrocéramique résiste à une température de 750°C, en cas de bris de verre, suite à une manoeuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.
- Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec avec une brosse douce ou avec un chiffon légèrement humide. En cas de condensations ou d'aspersion d'eau involontaire, nettoyer les parties souillées avant qu'elles ne sèchent.
- Vérifier l'absence d'obstruction avant un rallumage à la suite d'une longue période d'arrêt.
- L'appareil ne peut être utilisé sur un conduit de fumées desservant plusieurs appareils.
- Maintenir les grilles d'aération libres de toute obstruction.

3.7. Entretien de la cheminée

Très important : Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement ; en cas d'usage fréquent de l'appareil, procéder à plusieurs ramonages annuels de la cheminée et du conduit de raccordement.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtres et trappes, et appeler les pompiers sans attendre.

**N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE
L'APPAREIL.
(APPEL D'AIR)**

La cheminée doit être impérativement vérifiée et nettoyée par un spécialiste.

3.8. Consignes de sécurité

- L'appareil peut encore rester **CHAUD** une fois éteint.
- Cet appareil produit de la chaleur et peut provoquer des brûlures par contact.

**INTERDISEZ À VOS ENFANTS DE S'EN
APPROCHER.**

3.9. Causes de mauvais fonctionnement



: Ce signe vous recommande de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer ces opérations.

Situation	Causes probables	Action
<i>Le feu prend mal. Le feu ne tient pas</i>	Bois vert ou trop humide.	- Utiliser du bois dur d'au moins deux ans de coupe et ayant été stocké sous abri ventilé.
	Les bûches sont trop grosses.	- Pour l'allumage, utiliser du papier froissé et du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues.
	Bois de mauvaise qualité.	- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).
	Air primaire insuffisant.	- Ouvrir en grand le volet d'air primaire. - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure.
	Le tirage est insuffisant.	- Ouvrir momentanément le clapet de tirage. <input checked="" type="checkbox"/> - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire. - Vérifier que le conduit de fumée est conforme.
<i>Le feu s'emballe.</i>	Excès d'air.	- Fermer partiellement ou complètement le volet d'air primaire.
	Le Tirage est excessif.	- Vérifier que le clapet de tirage n'est pas resté ouvert <input checked="" type="checkbox"/> - Installer un modérateur de tirage.
	Bois de mauvaise qualité.	- Ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contreplaqué, palette, etc...).
<i>Emanation de fumées à l'allumage.</i>	Le clapet de tirage est fermé.	- Ouvrir le clapet en grand.
	Le conduit de fumée est froid.	- Réchauffer le conduit en faisant brûler une torche de papier dans le foyer.
	La pièce est en dépression.	- Dans les habitations équipées d'une VMC, entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé.
<i>Emanation de fumées pendant la combustion.</i>	Le tirage est insuffisant.	- Ouvrir momentanément le clapet de tirage. <input checked="" type="checkbox"/> - Vérifier la conformité du conduit de fumée et son isolation. - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire.
	Le vent s'engouffre dans le conduit.	<input checked="" type="checkbox"/> - Installer un anti-refouleur sur le couronnement.
	La pièce est en dépression.	- Dans les habitations équipées d'une VMC, il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire propre à la cheminée.
	Bois de mauvaise qualité.	- N'utiliser que le combustible recommandé.
<i>Chauffage insuffisant.</i>	Mauvais brassage de l'air chaud de convection.	<input checked="" type="checkbox"/> - Vérifier le circuit de convection (grilles d'entrée, conduit d'air, grilles de diffusion). - Vérifier que les pièces voisines sont équipées de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud.

4. Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : Le **type** et la **référence de l'appareil** y compris l'indice littéral de **couleur** (inscrit sur la plaque signalétique ou le certificat de garantie), la désignation et le **code article de la pièce**.

Exemple : Insert “Ubinas”, réf. **634 13 44**, couleur **Y**, poignée **301830 AB**.

N°	Code	Désignation	Type	Qté
1	100896	Axe.		06
2	100897	Axe.		01
3	100939	Axe.		02
4	100951	Axe.		01
5	101060	Axe.		01
6	101809	Bague		02
7	109332	Câblage		01
8	134107	Gant de protection		01
9	134253	Galet		01
10	134705	Goupille cannelée		01
11	134712	Goupille cannelée		01
12	134758	Goupille mecanindus		01
13	142316	Joint	7X3	0,44 mm
14	166035	Ressort	Ø 13	01
15	179042	Thermostat.		01
16	181607	Tresse de céramique	Ø 9,5	2m
17	181632	Tresse de céramique	Ø 6	4,5 m
18	181633	Tresse de céramique	Ø 10	2,85 m
19	188508	Ventilateur		02
20	188914	Verre		01
21	217135	Enveloppe		01
22	217236	Dessus d'enveloppe		01
23	217304	Dessous d'enveloppe		01
24	222579	Chicane		01
25	236910	Levier de verrouillage		01
26	237430	Obturateur		01
27	249324	Trappe de réglage		01
28	259050	Patte de fixation		01
29	271018	Attache.		01
30	276000	Plaque signalétique		01
31	301830	AB Poignée		01
32	303214	AB Manette		01
33	303881	AB Buse		01
34	306202	AB Arrière de foyer		01
35	306802	AB Buse		02
36	309230	AB Grille		01
37	310220	AB Côté		02
38	319732	Support grille.		01
39	320632	Clapet		01
40	324013	AB Grille droite		01
41	324114	AB Grille gauche.		01
42	330029	Plaque d'âtre.		01
43	331137	AB Porte de foyer		01
44	331702	Cendrier		01
45	352173	AB Dessus.		01
46	359828	AB Façade.		01
47	602801	Support ventilateur gauche		01
48	653801	Support ventilateur droit		01
49	808001	ED Poignée		01
50	900983	Manette complète		01
51	988533	Ensemble Ventilateurs.		01
52	989041	Porte complète.		01
53	305710	Suppl. de grille.		01
54	307442	AB Grille de face.		01
55	166003	Ressort.	11X15	02

LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE SE TROUVE SUR LA BASE DU FOYER, SOUS LE CENDRIER.

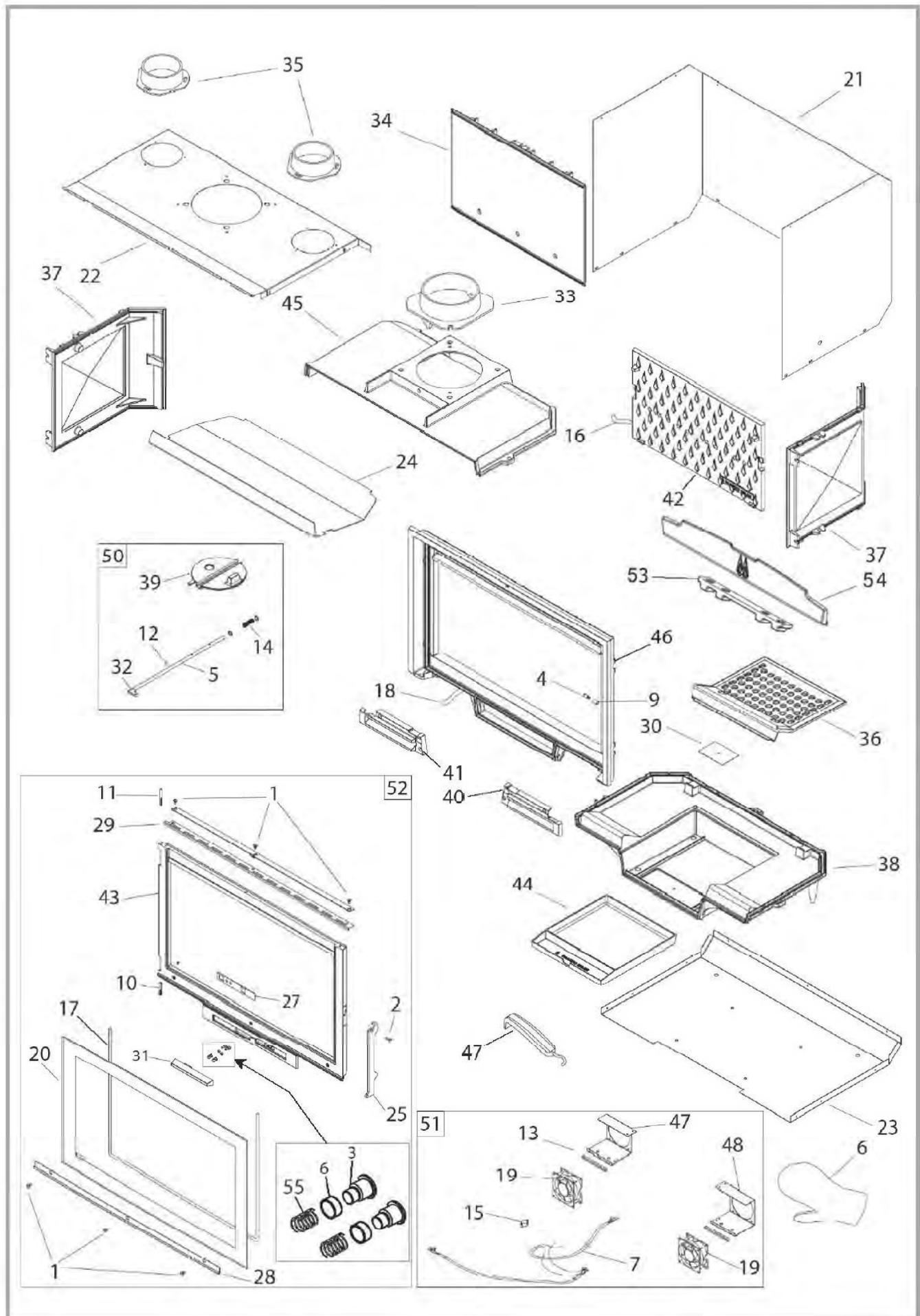


Figure 19 - Vue éclaté de l'appareil

"La chaleur en toute confiance"

§ Certificat de garanties

* Garantie légale

Les spécifications, dimension et renseignements portés sur nos documents ne sont qu'indicatifs et s'engagent nullement le vendeur.

Dans un souci d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services pourra intervenir sans préavis.

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil, et dans le pays où a été acheté le matériel.

* Garantie contractuelle

Nos matériels sont garantis contre les défauts et vices cachés sous condition :

- 1) de l'installation et de la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel.
- 2) du respect des instructions données dans nos documents techniques, notices d'installation et de réglage.
- 3) de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil réalisés conformément aux normes et législations en vigueur et aux indications des notices technique jointe à l'appareil.

Cette garantie porte sur le remplacement, en nos ateliers, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "contrôle garantie" : port et main d'œuvre à la charge de l'utilisateur. De

plus, si les réparations ou l'échange des pièces couvertes par la garantie se montrent trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, décision de changer de réparer l'appareil appartiendra au vendeur.

Notre garantie est de 2 (deux) ans sur tous appareils exception faite des foyers et inserts pour lesquels notre garantie est de 5 (cinq) ans à l'exclusion de :

- 1) Les voyants lumineux, les fusibles, les résistances électriques, les ventilateurs.
- 2) les pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes à savoir : soles et grilles foyères, plaques de fond, cendriers, peinture et traitements de surface des parties décoratives. Sont également exclus de cette garantie les joints et vitres.
- 3) Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui précisé en nos notices.
- 4) les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieur à l'appareil (refoulement de cheminée, effets d'orage, humidité, pression ou dépression non conforme, chocs thermique, coup de feu, etc.).
- 5) Les dégradations de pièces électriques, résultant de branchement et d'utilisation sur secteur dont la tension, mesurée à l'entrée de l'appareil, serait inférieure ou supérieure à 10% de la tension nominale de 220 volts.

* Exclusion de responsabilité

Dans l'hypothèse de fabrication d'un bien à la demande du client, notre responsabilité, en qualité de sous-traitant, ne pourra en aucun cas être engagée à l'égard du client ou des tiers pour défectuosité provenant de l'installation ou d'un défaut de conception du bien

✉ Nom et adresse de l'installateur :

☎ Téléphone :

✉ Nom et adresse de l'utilisateur :

Date de la mise en service : / /

Référence de l'appareil : 634 13 44

Couleur : Y

Numéro de série :

Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur.
En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie et l'adresse à :